



CENTRU NAZIUNALE DI CREAZIONE MUSICALE  
CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE

## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

JEUDI 26 JUILLET 2021 à 14 h30 – AUDITORIUM - Pigna

- Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en qualité de mandataire.
- La séance est ouverte à 14h30, par le Président M. Toni CASALONGA.
  - Mme Sylvie PIERRE, Commissaire aux Comptes dûment convoquée est présente,

### ORDRE DU JOUR

1 / Le Président prend la parole afin de présenter le rapport moral 2020

→ *Le rapport moral 2019 est mis au vote & adopté à l'unanimité*

2/ Le Président cède la parole au Directeur Jérôme CASALONGA afin de présenter les actions de formation, recherche, médiation, production et diffusion du CCV contenues dans le bilan d'activités 2020 (rapport détaillé en annexe) avec évidemment les conséquences liées à la crise sanitaire.

En synthèse en 2020, le CNCMVoce c'est :

- ▶ **1 Ecole de musique - SCOLA DI MUSICA & SINFUNIA BALANINA**
  - 8 Formateurs
  - 59 Elèves
- ▶ **11 RESIDENCES D'ARTISTES/ COPRODUCTIONS SIMPLES & 1 COPRODUCTION**
  - 61 Jours de Résidences/Coproductions Simples
  - 35 Artistes
  - 1 Coproduction
  - 361 Spectateurs
  - ▶ **62 CUNCERTI**
  - ▶ **6 ACCUEILS**
  - 175 Participants
  - ▶ **5 Actions MEDIATION**
  - 84 Bénéficiaires
- ▶ 445 personnes ont eu accès aux actions & programmes de VOCE

Tel : 04 95 61 73 13 - P : 06 79 40 68 80 – E-Mail : [communication@ccvoce.org](mailto:communication@ccvoce.org) - Site : [www.centreculturelvoce.org](http://www.centreculturelvoce.org)

Centre National de Création Musicale Voce- Place de l'Eglise-20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licence d'Entrepreneur de Spectacle N° : 1 – 1006 114 / N° : 2 – 111 5483 / N° : 3- 111 5484



Papier recyclé

→ Le compte rendu d'activité 2020 (rapport détaillé en annexe) est mis aux votes et adopté à l'unanimité

3/ Anne TENAT-NICOLAI prend la parole pour dresser le bilan financier

► Comptes 2020

- Compte tenu de la crise sanitaire, les recettes de billetterie sont en baisse de 19 789€ soit moins 42% vs 2019.
- De même, les inscriptions à la Scola di Musica sont en baisse de 3517€ soit moins 78% vs 2019.
- Le mécénat est en baisse de 3405€ soit 15%.
- Cependant, les 4 principaux financeurs de la convention triennale CDC, DRAC, OTIR et Commune de Pigna ont maintenu leurs financements à hauteur de l'engagement inscrit dans la convention triennale 2019-2021.
- La DRAC a exceptionnellement pris en charge certains frais de fonctionnement.

NB : A ce propos, Mme la Commissaire aux comptes nous invite à demander à la DRAC un document écrit nous autorisant à réaliser cette opération comptable (cad passer en « fonctionnement » des dépenses d'ordinaire non éligibles à la subvention)

- Le festival Festivoce 2020 ayant été annulé et en grande partie reporté à 2021 (valorisation de 78 600€) ainsi que 6 résidences d'artistes (valorisées à 33 400€), une écriture comptable (PCA – produit constaté d'avance) a été passée sur le montant de la subvention CDC de 300 000€ afin de « basculer » 112 000€ sur 2021.
- C'est pour cela que le montant de la subvention CDC sur le compte de résultat analytique présenté en Assemblée Générale est de 188 000€.

Conclusion :

- Le CNCM Voce présente un compte de résultat réalisé 2020 excédentaire de 10 094€.

NB : selon une remarque du Directeur Jérôme CASALONGA cet excédent correspond exactement au « manque à gagner » pour les artistes

- Au niveau du bilan, à noter que le déficit antérieur cumulé a enfin été résorbé.

► BP 2021

Il s'agit là du BP annexé à la convention.

→ *Le BP 2021 est mis au vote & adopté à l'unanimité*

4/ - Mme Sylvie PIERRE, Commissaire aux Comptes, fait lecture de son rapport concernant les comptes 2020 et les certifie selon la formule suivante :

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Au conseil d'administration de l'Association Centre National de Création Musicale Voce,**

### **1. Opinion**

**En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Centre National de Création Musicale Voce relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

→ *Les membres de l'AG prennent acte du bilan financier 2020, de sa certification sans réserve par Mme La Commissaire aux Comptes et de son appréciation*

5/ Le Directeur présente ensuite les orientations de l'année 2021.

→ *Les orientations 2021 en matière de formation, recherche, médiation, production et diffusion sont mises aux votes et adoptées à l'unanimité*

6/ Questions diverses.

Il est évoqué l'idée d'essayer de clôturer plus tôt en s'organisant mieux en interne pour fournir fin janvier « un grand livre » au cabinet comptable

→ *Cette proposition est mise aux votes et approuvée à l'unanimité*

Il est évoqué la réévaluation des indemnités km qui désormais doivent s'aligner sur le barème légal

→ *Cette proposition est mise aux votes et approuvée à l'unanimité*

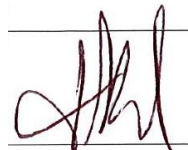
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.

Le Président,

Le Vice -Président

Toni CASALONGA

Thierry DEL PIERRO



CENTRU NAZIUNALE DI CREAZIONE MUSICALE  
CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE

**VOCE**

(F) 20220 PIGNA Corsica

0033 495 61 73 13 / 0033 670 40 68 80

contact@ccvoce.org

www.centreculturelvoce.org

Siret 411 239 114 00019

Licence d'entrepreneur du spectacle 1<sup>ère</sup> catégorie N° 1-1006 114

Tel : 04 95 61 73 13 - P : 06 79 40 68 80 – E-Mail : communication@ccvoce.org - Site : www.centreculturelvoce.org

Centre National de Création Musicale Voce- Place de l'Eglise-20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licence d'Entrepreneur de Spectacle N° : 1 – 1006 114 / N° : 2 – 111 5483 / N° : 3- 111 5484

